

# Présentation synthétique du Compte Administratif 2022 et du Budget Primitif 2023

Ce document sera mis à disposition des administrés sur le site de la commune.



# Le contexte

- Un contexte international et national actuel difficile pour les ménages et les collectivités.
- Une population en légère baisse sur la commune ce qui induit une baisse de ressources pour la commune : 538 en 2015 - 523 en 2021 (source INSEE).
- Un village en zone PPRI (zone inondable) et très peu constructible ce qui en fait son atout mais cela induit notamment une très faible évolution des ressources pour une commune.
- Un budget à tenir avec une veille permanente et très peu de marge.
- Un mandat perturbé par l'organisation d'une élection municipale partielle en mars 2023 et donc d'un nouveau conseiller Ludwick DUPOUY puis d'un nouveau maire Stéphanie Daubanes, suite au décès de l'ancien, notre regretté Christian Patrouilleau.



# Compte Administratif 2022



# Résultat de fonctionnement 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRE		CA 2021	CA 2022	CHAPITRE		CA 2021	CA 2022
011	Charges à caractère général	123 906,05	<b>129 130,17</b>	013	Atténuations de charges	36 621,54	<b>600,00</b>
012	Charges de personnel	209 070,12	<b>208 884,47</b>	70	Produits des services, du domaine et vent	32 804,63	<b>24 969,65</b>
65	Autres charges de gestion courante	30 135,38	<b>32 075,48</b>	73	Impôts et taxes	241 553,60	<b>260 002,17</b>
66	Charges financières	5 343,66	<b>4 263,50</b>	74	Dotations et participations	103 520,39	<b>103 196,44</b>
67	Charges exceptionnelles	3 274,00	<b>0,00</b>	75	Autres produits de gestion courante	28 789,64	<b>38 322,36</b>
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	203,99	<b>611,48</b>	76	Produits financiers	1,89	<b>2,03</b>
				77	Produits exceptionnels	3 617,31	<b>1 474,07</b>
				78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	45,15	<b>203,99</b>
	<b>TOTAL</b>	371 933,20	<b>374 965,10</b>		<b>TOTAL</b>	446 954,15	<b>428 770,71</b>
	<b>Excédent</b>				<b>53 805,61 €</b>		



# Résultat de la section d'investissement

## SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS	BP 2022	CA22	OPERATIONS	BP 2022	CA 22
<b>16_Opérations Financières (dette en capital)</b>	<b>27 079,00 €</b>	<b>27 078,99 €</b>	<b>001_Solde d'exécution 2021 reporté</b>	<b>174 431,10 €</b>	
<b>020_Dépenses Imprévues</b>	<b>16 189,10 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>021_Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>180 000,00 €</b>	
			<b>10_Dotation, Fonds divers et reserves (FCTVA)</b>	<b>5 500,00 €</b>	<b>13 827,60 €</b>
			fctva	5 500,00 €	9 663,39 €
			taxe aménagement		4 164,21 €
<b>25_Acquisition Matériel</b>	<b>7 972,00 €</b>	<b>1 122,00 €</b>	<b>25_Acquisition Matériel</b>	<b>7 647,00 €</b>	<b>6 459,26 €</b>
<i>Poste Cathy (Report 2021)</i>	1 122,00 €	1 122,00 €	<i>Subv Etat academie ecole num(report 2021)</i>	5 735,00 €	4 547,26 €
<i>Matériel informatique</i>	4 750,00 €	0,00 €	<i>Subvdépartement ecole num (report 21)</i>	1 912,00 €	1 912,00 €
<i>Pergola école</i>	1 200,00 €	0,00 €			
<i>Rideaux école</i>	900,00 €	0,00 €			
<b>27_Batiments communaux</b>	<b>72 642,00 €</b>	<b>33 234,70 €</b>	<b>27_Batiments communaux</b>	<b>11 000,00 €</b>	<b>11 427,00 €</b>
<i>Volets bâtiment Pelletan Face avant (Reports 2021)</i>	18 642,00 €	18 642,00 €			
<i>Volets bâtiment Pelletan Face arrière</i>	30 000,00 €		FDAEC	11 000,00 €	11 427,00 €
<i>Huisseries logement communal (fenetre +peinture)</i>	24 000,00 €	14 592,70 €			
<b>37_Eclairage Public</b>	<b>2 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37_Eclairage Public</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Programme remplacement ampoule (SDEEG)</i>	1 500,00 €				
<i>Pose de compteur</i>	700,00 €				
<b>46_Amenagement public - Mobilier Urbain</b>	<b>12 600,00 €</b>	<b>1 158,96 €</b>	<b>46_Amenagement public - Mobilier Urbain</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Mobilier urbain</i>	1 500,00 €	1 158,96 €			
<i>Pont rouille/Boutric</i>	9 600,00 €	0,00 €			
<i>Etude/diagnostic sécurité et stationnement Bourg</i>	1 500,00 €	0,00 €			
<b>49_ADAP</b>	<b>10 536,00 €</b>	<b>7 800,00 €</b>	<b>49_ADAP</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Report 2021</i>	10 536,00 €	7 800,00 €			
<b>53_Epicerie le magasin</b>	<b>493 525,00 €</b>	<b>302 770,82 €</b>	<b>53_Epicerie le magasin</b>	<b>264 165,00 €</b>	<b>121 329,58 €</b>
<i>Report 2021 bâtiment</i>	238 525,00 €	301 450,82 €	<i>Etat</i>	57 765,00 €	17 329,58 €
<i>Réhabilitation Bâtiment</i>	65 000,00 €		<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	40 000,00 €	20 000,00 €
<i>Aménagement extérieur</i>	190 000,00 €	1 320,00 €	<i>Conseil Départemental</i>	86 400,00 €	44 000,00 €
			<i>Communauté des Communes de Montesquieu</i>	80 000,00 €	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>642 743,10</b>	<b>373 165,47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>642 743,10</b>	<b>153 043,44</b>
	<b>-220 122,03</b>		<b>Déficit</b>		



# Budget Primitif 2023



# Budget Primitif 2023 : Fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>715 329,00 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>715 329,00 €</b>
011_Charges à caractères général	221 500,00 €	002_Excedents antérieur 2021 reporté	328 829,54 €
012_Charges de personnel	240 000,00 €	013_Atténuation de charges	0,00 €
022_Dépenses imprévues	34 690,00 €	70_Prestations de services	18 000,00 €
023_Virement à la section d'investissement	180 000,00 €	73_Impôts et Taxes	232 000,00 €
65_Autres charges de gestions courante	36 000,00 €	74_Dotations, Subventions, et Participations	96 499,46 €
66_Charges financières	3 139,00 €	75_Autres Pds de gestion courantes	40 000,00 €
67_charges exceptionnelles	0,00 €	77_Produits exceptionnels	0,00 €



# Budget Primitif 2023 : Investissement

DEPENSES	399 930,42 €	RECETTES	399 930,42 €
001_Solde d'exécution 2022 reporté	45 690,93 €		
16 Opérations Financières (dette en capital)	28 205,00 €		
020 Dépenses Imprévues	17 414,47 €	021_Virement de la section de fonctionnement	180 000,00 €
		10_Dotation, Fonds divers et reserves (FCTVA)	50 000,00 €
24_Voirie	1 500,00 €	24_Voirie	0,00 €
AMO travaux de voirie	1 500,00 €		
25_Acquisition Matériel	1 500,00 €	25_Acquisition Matériel	0,00 €
Matériel informatique	1 500,00 €		
27_Batiments communaux	52 545,00 €	27_Batiments communaux	11 495,00 €
Volets bâtiment Pelletan Face arrière	25 000,00 €	FDAEC	11 495,00 €
Refection électricité logement communal	16 000,00 €		
Refection escalier logement communal	4 000,00 €		
Travaux préau logement	2 545,00 €		
Travaux amelioration humidité logement	5 000,00 €		
37_Eclairage Public	1 500,00 €	37_Eclairage Public	0,00 €
Programme remplacement ampoule (SDEEG)	1 500,00 €		
46_Amenagement public - Mobilier Urbain	2 400,00 €	46_Amenagement public - Mobilier Urbain	0,00 €
Mise en place de clou - Aménagement parking Place	2 400,00 €		
49_ADAP	32 736,00 €	49_ADAP	14 000,00 €
Report 2022	2 736,00 €		
Finalisation travaux réglementation ADAP	30 000,00 €	Solde DETR 2017	14 000,00 €
53_Epicerie le magasin	216 439,02 €	53_Epicerie le magasin	144 435,42 €
Aménagement du bâtiment		Etat report 2022	40 435,42 €
Report 2022 bâtiment	7 759,02 €	Région Nouvelle-Aquitaine report 2022	20 000,00 €
Réhabilitation Bâtiment	3 500,00 €	Conseil Départemental report 2022	44 000,00 €
Panneau d'affichage	1 500,00 €		
Aménagement extérieur et sécurisation des alentours		Communauté des Communes de Montesquieu report 2022	40 000,00 €
Travaux	190 000,00 €		
Report 2022 AMO	13 680,00 €		





# Zoom sur le projet de l'épicerie en cours

## POINT SITUATION COUT DU PROJET en AVRIL 2023 - AMENAGEMENT D'UN COMMERCE DE PROXIMITE ET SECURISATION DE SES ABORDS

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT
<b>Travaux de réhabilitation et d'aménagement :</b>	<b>314 046,84 €</b>	<b>Aides publiques :</b>	<b>359 725,25 €</b>
Maçonnerie	107 045,04 €	Etat - Dotation au titre de la Dotation aux équipements des Territoires Ruraux - notifiée	57 765,25 €
Serrurerie		Département de la Gironde - Au titre du dispositif "Aide au commerce rural" notifiée	88 000,00 €
Plomberie	8 340,28 €	Région Nouvelle Aquitaine - notifiée	40 000,00 €
Electricité	21 495,50 €	Communauté des Communes de Montesquieu - Fonds de concours sur l'intégralité du projet notifiée	80 000,00 €
Plâtrerie	23 652,42 €	<b>Département de la Gironde - Aménagement de sécurité (demande en cours = Estimatif)</b>	
Menuiserie bois	84 046,80 €	<i>Demande de financement du plateau ralentisseur</i>	4 520,00 €
Peinture	7 538,17 €	<i>Demande de financement d'une écluse</i>	7 440,00 €
Carrelage	11 732,52 €	<b>Estimatif FCTVA 2022 (sera notifié et perçu en 2023)</b>	49 000,00
Chauffage/climatisation	13 189,93 €	<b>Estimation FCTVA 2023 (sera notifié et perçu en 2024)</b>	33 000,00
Hors marché	1 800,00 €	<b>Autofinancement commune TTC :</b>	<b>159 321,59 €</b>
Mission SPS et CT	11 446,18 €		
Maitrise d'œuvre - Réhabilitation du bâtiment	23 760,00 €		
<b>Aménagement extérieurs (estimatif)</b>	<b>205 000,00 €</b>		
Aménagements accessibilité, sécurisation des voies communales et départementales	190 000,00 €		
Maitrise d'œuvre - Aménagement extérieur	15 000,00 €		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>519 046,84 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>519 046,84 €</b>

Il est à noter la possibilité à venir de se faire rembourser en plus certaines dépenses de voirie (enrobés) par le département dans le cadre de ces travaux. De plus la commune perçoit un loyer de 600 € TTC/mois fixe en 2023 et évolutif en fonction du Chiffre d'affaires à compter de 2024.



# 2023 et après ? Les gros projets...

- Fin du projet épicerie en 2023.
- Consultation des habitants en mai 2023 : Projet de création/réadaptation des places de stationnement.
- Projet à l'étude pour la rénovation des voiries communales : estimé aujourd'hui à plus de 250 000 € à étaler sur plusieurs années.
- Gestion du port dont nous partageons la compétence avec la communauté des communes et l'état tout en intégrant la notion de biodiversité. Cela induit que nous ne pouvons pas faire un « simple nettoyage ».
- Mise en place de moments d'échanges et de convivialité de quartier avec les habitants.
- Continuité de travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.



# Zoom sur la dette de la commune

- **2 emprunts en cours sur la commune :**

1 – Emprunt de 2009 : 190 K€ sur 15 ans : Fin en 2023

2 – Emprunt de 2007 : 190 K€ sur 20 ans : Fin en 2027

- **Notre capacité d'autofinancement au 31/12/2022 : 26 726,62 €/an Moyenne des 4 dernières années : 46 373,16/an**



**C'est quoi ?** C'est un indicateur qui permet de connaître les réserves qui sont disponibles pour pouvoir financer les dépenses d'équipement souhaitées par la collectivité.  $\text{Epargne nette} = \text{Epargne brute} - \text{Remboursement en capital de l'annuité d'emprunt}$ . L'épargne nette tient compte des amortissements en capital de la dette. (Cet indicateur ne tient pas compte des potentiels excédents cumulés antérieurs.)

**Ce que cela induit pour la commune :** Une forte probabilité à compter de 2024 de devoir contracter un nouvel emprunt afin de pouvoir financer les futurs projets. Il est à noter que la commune compte tenu de ses excédents antérieurs cumulés actuels autofinance le projet de la nouvelle épicerie.

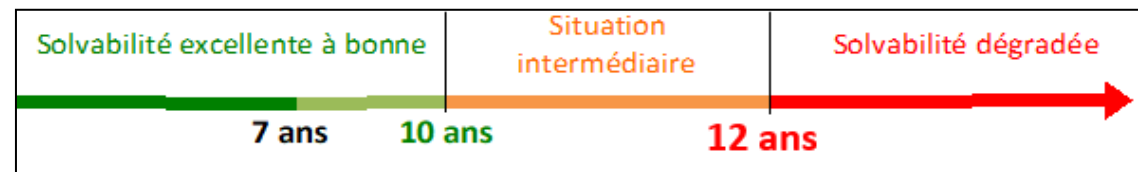
- **Notre capacité de désendettement : 1,35 années**



**C'est quoi ?** Cet indicateur de solvabilité (encours de la dette/épargne brute) répond à la question : Combien d'années serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

**Ce que cela induit pour la commune :**

Une excellente solvabilité pour la commune si l'on compare aux indicateurs à notre disposition.



# Zoom sur la fiscalité de la commune

- Depuis 2 ans, la commune ne votait plus de taux de taxe d'habitation (TH) suite à la réforme de l'état de suppression progressive de celle-ci en faveur des ménages. A compter de cette année les communes doivent à nouveau voter un taux de taxe d'habitation. En effet l'état redonne aux communes le pouvoir de taux sur la TH car la réforme ne concernait que les résidences principales. Les propriétaires de résidences secondaires sont encore redevable de la TH.
- Pour l'année 2023 et à l'inverse de la tendance générale, la commune d'Isle Saint Georges a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des 3 taux d'imposition qu'elle doit voter chaque année et de les maintenir à :
  - Taxe d'habitation : 20.74 %
  - Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 40.07 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 51.85 %



En effet, si la commune a fait ce choix c'est que suite aux décisions de l'état d'appliquer une augmentation des valeurs locatives des propriétés de 7,1 % chaque redevable devra subir une augmentation des impôts cités ci-dessus s'il est concerné. Au vu du contexte actuel et des difficultés des ménages il nous est apparu important de ne pas encore plus alourdir les charges des administrés lilais.



# Zoom sur le soutien aux associations :

En plus de favoriser, participer et soutenir humainement tant que possible les associations qui œuvrent dans le village, la commune apportera également un soutien financier réparti comme suit pour l'année 2023 :

	Montant en €
ACCA (Association Communale de Chasse Agrée)	350
AJC (Association des Jeux et de la Culture)	800
ARS (Association de Restauration et de Sauvegarde de l'église)	1 000
ASTA (Association Sportive Tennis d'Ayguemorte-les-Graves)	250
Comité des Fêtes	1500
Anciens Combattants	300

